

CONDITIONS TARIFAIRES D'ÉLECTRICITÉ COMPTEUR C5 (≤ 36 kVA) – SANS ENGAGEMENT DE CONSOMMATION

N° Point De Livraison (PDL) : 25855282107436

Formule Tarifaire Acheminement (FTA) à date :

Date de début de fourniture : 01/01/2021

☐ CU ST ☒ MU DT ☐ LU ☐ CU 4 ☐ MU 4

Date de fin de fourniture : 31/12/2024

Puissance souscrite (PS) : 30 kVA

Structure de prix souhaitée : ☐ Base ☒ HP/HC

Conditions contractuelles :

Récapitulatif des éléments tarifaires :

	Fourniture		Coefficients de capacité
	Abonnement (€/an)	€/MWh	kW/MWh
Base		77,18	0.2540
HP	120	80,23	0.3328
HC		62,04	0.0548

	Abonnement (€/an)	HP €/MWh	HC €/MWh	€/MWh	€/MWh
Fourniture	120	80,23	62,04		
Prix de capacité*		5.52	0.91		
Acheminement*	289,92	41,10	25,10		
TOTAL*	409,92	126,85	88,05	0,00	0,00

*Valeurs indicatives à date selon votre Formule Tarifaire et votre Puissance souscrite

Option Électricité verte : ☐ Oui ☒ Non

Si vous souscrivez à l'option électricité verte, TOTAL DIRECT ENERGIE s'engage à acheter des garanties d'origine française à hauteur de 100% de votre consommation en électricité. Vous contribuez ainsi au développement de la filière renouvelable sur le territoire français. Le mécanisme des garanties d'origine est prévu par l'article L.314-14 du Code de l'énergie.

Le prix de la fourniture est fixe, y compris en cas de dépassement du plafond ARENH ou d'évolution du prix de l'ARENH. Les coûts des CEE et CEE précaires sont intégrés pour la durée du Contrat.

Les charges liées à l'acheminement de l'électricité sont facturées selon le Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité. Toute évolution réglementaire conduisant à une modification des prix d'acheminement du Site se traduira par une modification automatique du Prix facturé au Client. Conformément aux Conditions Générales de Vente, le coût du mécanisme de capacité est refacturé au Client, en application des règles législatives et réglementaires. Le prix de l'enchère est susceptible d'évoluer une fois par an.

Au moment de votre rattachement, en cas d'incohérence ou d'absence de FTA ou de la Puissance souscrite, TOTAL DIRECT ENERGIE se basera sur les données communiquées par le Gestionnaire de réseau.

Autre :

Date de fin de validité des offres d'électricité et/ou de gaz naturel :

20/11/2020 à 15 h 00

Le prix de fourniture n'inclut pas les taxes, contributions et impôts détaillés dans les Conditions Générales de Vente. Toute modification y afférant sera applicable de plein droit au Client.

En cas d'exonération (TVA, TICGN, TCFE), le Client devra renvoyer l'attestation la justifiant au Service Client Business à l'adresse précisée au recto du Bulletin de Souscription.

Le client autorise TOTAL DIRECT ENERGIE à récupérer auprès des Gestionnaires de Réseaux, ses données de consommation (puissance souscrite, historique de consommation, option tarifaire,...) aux fins de réalisation de la souscription.

Ces offres sont valables sous réserve de l'acceptation de votre dossier par l'Assureur Crédit de TOTAL DIRECT ENERGIE et de l'exactitude des données administratives et techniques confirmées par les Gestionnaires de Réseaux.

En cas d'acceptation, le Client s'engage à envoyer une copie du présent Bulletin de Souscription et du mandat de prélèvement SEPA paraphés et signés par e-mail à son interlocuteur commercial.

Le représentant du Client certifie être dûment habilité à signer le présent Bulletin de Souscription et s'engage à vérifier la date de fin des contrats qui le lient à son fournisseur actuel ainsi que les frais qui pourraient lui être facturés par celui-ci en cas de rupture anticipée.

Le présent Bulletin de Souscription entre en vigueur à compter de sa date de signature et prend fin à la date de fin de fourniture de l'électricité et/ou du gaz.

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les éléments suivants :

Contrat de Gaz Naturel :

- ☐ Conditions Générales de Fourniture de Gaz Naturel et ses annexes (notamment les Conditions Standards de Livraison du Gestionnaire de Distribution et l'annexe exercice du droit de rétractation)
- ☐ Mandat de prélèvement à compléter

Contrat d'Electricité :

- ☒ Conditions Générales de Fourniture d'Electricité et ses annexes (notamment les Synthèses des dispositions générales relatives à l'accès et l'utilisation du RPD Basse Tension et/ou Haute Tension pour les Clients en Contrat Unique et l'annexe exercice du droit de rétractation)
- ☒ Mandat de prélèvement à compléter

Les Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : <https://total.direct-energie.com/professionnels/documents/cgv-dvi>Pour le Client,
Cachet et signature obligatoire

Nom du signataire : Navarra

Fait à : Roaix le 19/11/2020

Le : 19/11/2020

DocuSigned by :

navarra jean louis

1194B12D5ED8458...